

M.A.
REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail-:-Démocratie-:-Paix

PRESIDENCE DU CONSEIL DES MINISTRES

MINISTERE DE L'INTERIEUR

DECRET N° 78/574 du 31 AOUT 1978

portant nomination du Lieutenant
TABA Patrice en qualité de Directeur
des Services extérieurs à la Direc-
tion Générale de la Sécurité Publi-
que.-

/ISAS :

LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DU COMITE MILI-
TAIRE DU PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT, MINISTRE DU PLAN,

D.B.
C.F.
Vu l'Acte Fondamental du 5 Avril 1977 ;
Vu l'Acte n°005/PCT du 19 Mars 1977 portant création du Comité
Militaire du Parti et fixant ses attributions ;
Vu l'Acte n°001/PCT/CMP du 3 Avril 1977 fixant l'organisation et la
structuration du Comité Militaire du Parti et nommant le Premier Minis-
tre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan ;
Vu le Décret n°77/165 du 5 Avril 1977 portant nomination de Membres
du Conseil des Ministres ;
Vu l'Ordonnance n°035/77 du 28 Juillet 1977 relative à l'exercice
du Pouvoir réglementaire en République Populaire du Congo ;
Vu le Décret n°77/547 du 5 Novembre 1977 portant attributions et
organisation du Ministère de l'Intérieur ;
Vu le Décret n°77/550 du 3 Novembre 1977 portant création, attributions
et organisation de la Direction Générale de la Sécurité Publique ;
Sur proposition du Membre du Comité Militaire du Parti, Ministre de
l'Intérieur,

DECRETE :

ARTICLE 1ER.- Le Lieutenant TABA Patrice est nommé Directeur des Servi-
ces extérieurs auprès de la Direction Générale de la Sécurité Publique.

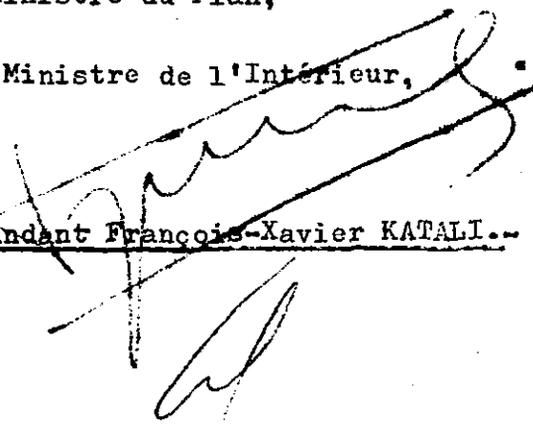
ARTICLE 2.- Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires au
présent Décret.

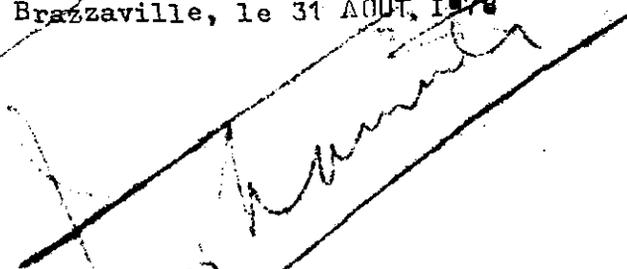
ARTICLE 3.- Le présent Décret qui prend effet à compter de la date de sa
signature sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République
Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à Brazzaville, le 31 AOUT, 1978

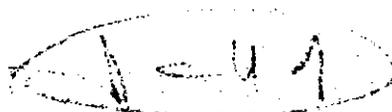
Par le Deuxième Vice-Président du
Comité Militaire du Parti, Premier
Ministre, Chef du Gouvernement,
Ministre du Plan,

Le Ministre de l'Intérieur,


Commandant François-Xavier KATALI.-


Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances,


Henri LOPES